

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

**Hector A. Proulx.**

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

## ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne  
Douxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE

*Revue de la Semaine* : Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, deuxième évêque du diocèse de Chicoutimi.—Notes de voyage de Québec à la Colombie Anglaise, par notre correspondant M. Emile Castel.

*Causerie Agricole* : Soins à donner aux animaux pendant l'hiver.

*Sujets divers* : Prix accordés à l'exposition agricole et industrielle du comté de l'Islet.—Prix accordés à l'exposition de la Société d'horticulture du comté de l'Islet.—Soins à apporter à la nourriture des chevaux.—Emploi du bœuf pour le travail.

*Choses et autres* : Fabrication du sucre de betteraves à Berthier (en haut).—Avoine fermentée pour l'alimentation des chevaux.

*Recettes* : Conservation de peaux de lapin, de chat, de loutre, etc.—Emploi du persil dans les saignements du nez, etc.

## REVUE DE LA SEMAINE

Monseigneur Louis Nazaire Bégin, nouvel évêque de Chicoutimi.—Notre Souverain Pontife Léon XIII, vient de donner au vaste diocèse de Chicoutimi un nouvel et deuxième évêque dans la personne de M. l'abbé L. N. Bégin, principal de l'École-Normale de Québec. Cette nouvelle non imprévue et si longtemps attendue a été accueillie avec faveur de la part de ceux qui ont été à même d'apprécier les grands talents et le profond dévouement de ce vénérable prêtre; les nombreuses et brillantes manifestations qui ont eu lieu à Québec, à l'occasion de cette nomination indiquent en quelle estime et quelle vénération est tenu ce nouvel évêque.

« Nous nous attendions, dit le *Progrès du Saguenay*, à ce choix qui s'imposait aux autorités ecclésiastiques; les vertus et la science de M. l'abbé Bégin en faisaient une des personnalités les plus en vue du clergé canadien et le distin-

guaient comme successeur au prélat distingué qui pendant dix années a fait l'honneur et la gloire de l'épiscopat. En mourant, notre regretté pasteur prévoyait que l'Eglise ne pouvait nous donner qu'un prélat d'un grand talent: "Vous aurez peut-être, a-t-il dit, à ses prêtres du Séminaire, un évêque plus savant que moi, mais jamais il ne vous aimera plus que je vous aime"..... Les talents et les lumières du nouvel évêque de Chicoutimi l'ont désigné à la cour de Rome comme le *dégnissimus*. Notre diocèse est privilégié et doit beaucoup de reconnaissance au Saint-Siège qui lui a accordé pour premiers pasteurs des hommes aussi remarquables."

Les citoyens du Québec, tout en se réjouissant de cette nomination, exprimaient dans une adresse présentée à Monseigneur Bégin, le regret de le perdre comme citoyen de cette ville citée à laquelle il a rendu de si grands et si importants services. Monseigneur répond à cette expression de sincères regrets, par les paroles suivantes:

..... "Si quelque chose peut me consoler, parmi les inquiétudes et les angoisses de l'heure présente, c'est la pensée que j'emporte avec moi vos ardentes et généreuses sympathies.

"Vous savez d'ailleurs que si j'avais été libre, je serais resté au milieu de vous. Le fardeau de l'épiscopat m'épouvante, et, volontiers, à l'exemple des Ambroise et des Grégoire, j'aurais demandé aux montagnes de mon pays une retraite pour me dérober à de si redoutables responsabilités si l'ordre formel du Souverain Pontife n'était venu m'atteindre au moment où je croyais avoir évité le danger.

"Et s'il me répugne d'être placé sur le chandelier, ce n'est pas, comme vous avez la charité de le supposer, l'effet d'une vertueuse modestie, mais bien d'une connaissance exacte de mes forces.

"Il me convenait mieux de rester sous le boisseau, de travailler dans l'obscurité, à l'arrière-garde de la sainte milice. Pour monter sur ces hauteurs d'où l'on doit envisager la foule et lui indiquer la route à suivre, il faut posséder des qualités et des vertus que je cherche en vain en moi-même. Aussi ne me suis-je pas reconnu dans le portrait que vous faites de l'évêque selon le cœur de Dieu. Dans votre

bienveillance, vous avez cru dire ce que j'étais : en réalité vous m'avez appris ce que je dois être. Espérons que Dieu aura pitié de ma faiblesse ; puisqu'il a choisi un si vil instrument, il saura l'utiliser pour faire éclater la force de son bras et pour montrer l'étendue de sa miséricorde.

" Appelé à remplacer, dans le gouvernement du diocèse de Chicoutimi, le regretté Mgr Dominique Racine, je tâcherai de puiser dans les grands et nobles exemples de mon prédécesseur une première et salutaire leçon. J'espère que le secours de vos charitables prières me donnera la force d'imiter un si beau modèle et de correspondre aux desseins de la Providence sur moi..... "

Le sacre de Mgr Bégin a eu lieu le 28 octobre à la Basilique Notre-Dame de Québec. Étaient présents à cette imposante cérémonie : Son Eminence le Cardinal Taschereau, Nos Seigneurs les Evêques de Trois-Rivières, de Rimouski, de Sherbrooke et de Nicolet, ainsi qu'un grand nombre de prêtres.

Son Eminence était le prélat consécrateur et les assistants de Mgr Bégin furent Mgr Lafleche et Mgr Langevin.

La mitre, la crosse, l'anneau et les gants que portait Mgr Bégin pendant la consécration avaient appartenu à son prédécesseur Mgr Racine.

Nous empruntons ce qui suit aux journaux de Québec :

Le révérend M. Louis Nazaire Bégin, D. D., principal de l'école Normale Laval, membre de l'Académie des Arcades de Rome et de la Société Royale du Canada, est né à Lévis le 10 janvier 1840. Son père, Charles Bégin, cultivateur, est mort en août 1887 dans sa 91e année ; sa mère, Luce Paradis, était morte une couple d'années auparavant dans sa 82e année.

Il fit de brillantes études au Séminaire de Québec où il conquist en 1862 le degré de bachelier des arts et le prix du prince de Galles, qui était donné pour la première fois.

L'Université Laval ayant conçu à la même époque l'idée d'organiser la nouvelle faculté de théologie, M. l'abbé Bégin alla se former à Rome, suivit les cours de l'Université Grégorienne, et obtint le degré de docteur en théologie à cette institution.

En septembre 1867, M. l'abbé Bégin eut la satisfaction de pouvoir se rendre en Terre Sainte, afin d'acquiescer, comme il le désirait depuis longtemps, une connaissance plus exacte de certains faits historiques et bibliques.

De retour à Québec en 1868, il commença ses cours de théologie dogmatique et les continua sans interruption jusqu'en 1884.

Pendant ce temps, il occupa aussi successivement les charges de directeur de l'université, du grand et du petit séminaire et de préfet des études du petit séminaire. Pendant quatre ou cinq hivers, il donna plusieurs cours publics sur des questions de controverse : un auditoire nombreux assistait toujours à ces Causeries. La première année (1870) il parla des prérogatives de la papauté et refuta les objections soulevées lors du concile du Vatican contre l'infaillibilité pontificale considérée au point de vue historique. Ces Conférences ont été publiées et forment un volume de plus de 400 pages sous le titre : " *La Primauté et l'Infaillibilité des Souverains Pontifes.* " En 1874, il a publié un second ouvrage intitulé : " *La Sainte Ecriture et la Règle de Foi,* " qui a été traduit en anglais et publié en 1875 par Burns et Oates, de Londres. La même année (1874) il publiait un " *Eloge de St-Thomas d'Aquin,* " conférence donnée devant les révérends Pères Dominicains de St-Hyacinthe, à l'occasion du 600e anniversaire de la

mort du docteur angelique, et en 1875, " *Le culte catholique.* "

En janvier 1885, à la mort de M. l'abbé Lagacé, le Conseil de l'Instruction Publique l'appela à lui succéder et M. Bégin a rempli depuis cette date les fonctions de Principal de l'École Normale-Laval.

#### Voyage de Québec à la Colombie Anglaise.

Vancouver (C. B.), 27 octobre 1888.

Mon cher directeur,

Quand, séduit par les conditions avantageuses, faites aux cultivateurs de la province de Québec par la compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien, pour une excursion dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest jusqu'à Regina, je résolus de me joindre à cette excursion comme correspondant de la *Gazette des Campagnes*, avec le secret espoir de pouvoir pousser jusqu'à Victoria, je ne me faisais aucune idée de la tâche que j'assumais d'un cœur si léger.

Vous avez accueilli avec bienveillance mes bavardages au jour le jour sur le Saguenay et le Lac St Jean, et j'espère que nos lecteurs nous pardonneront leur apparente futilité, dont le but était d'éveiller l'attention publique que nous nous proposons de fixer plus tard sur cette région si pleine de promesses, dont la réalisation prochaine ne peut plus faire de doutes. Cette correspondance, en effet, ne doit être que le prélude et pour ainsi dire le jalonnement d'un travail plus sérieux que nous nous réservons pour les loisirs de l'hiver.

Puis, si vaste qu'elle soit, cette contrée du Lac St Jean paraît jusqu'à ce jour exclusivement réservée à la culture et présente à peu près les mêmes caractères. Les paroisses agricoles s'y succèdent sans interruption, serrées déjà les unes contre les autres, de manière que les routes présentent à l'œil émerveillé une longue file de fermes presque sans intervalles. Réduit, comme moyens de transport, une fois sur les bords du Lac, à la planche canadienne ou au canot des sauvages, on y voyage à petites journées, et le soir, dans le calme de ces villages champêtres, le chroniqueur, dont l'esprit n'a eu tout le jour qu'un même champ d'observation, peut à loisir, après avoir consacré une partie de son temps à ses aimables hôtes, recueillir ses notes et rédiger sa correspondance.

C'est ainsi que là bas, tout à l'Est, à plus de 3000 milles d'ici, je vous écrivais régulièrement chaque semaine.

Depuis ma vie est bien changée ; le chemin de fer m'a emporté à des distances considérables ; il est vrai qu'on voyage sans fatigue sur le chemin de fer Pacifique Canadien, et qu'entre ses moyens confortables de la planche, si flexible qu'elle soit, il n'y a pas de comparaison possible. Mon billet est valable pour deux mois, mais les 6 000 milles que je me propose de parcourir me donnent un trajet moyen quotidien de 100 milles. C'est déjà quelque chose ; cela ne prend que cinq heures environ ; mais les heures d'arrivée et de départ ne sont pas toujours celles que choisirait le touriste désireux de tout voir et forcé de ne consacrer à ses visites que le temps strictement nécessaire. On se hâte donc, on va, on vient, à droite et à gauche, et l'on se fatigue : aussi le soir arrivé, c'est tout juste si l'on a le courage de rédiger sommairement quelques notes pour fixer ses souvenirs.

Et puis chaque jour, pour ainsi dire, le pays change d'aspect, de nature, de destination ; ici, c'est un pays de culture mixte ; plus loin, des terres à blé ; là des terres d'élevage, les rauches ; tantôt c'est la prairie, tantôt la mon-

tagne, puis les riches vallées; là le désert, ici des villes naissantes, déjà ambitieuses et prospères, étalant aux yeux émerveillés tous les progrès de l'industrie moderne.

Malgré l'imperfection du tableau que je viens de vous tracer de ma vie vagabonde depuis six semaines, j'espère que vous comprendrez, mon cher directeur, comment je n'ai pu commencer plus tôt à vous écrire. Ajoutez à tous les obstacles que je viens de vous énumérer, la rencontre presque quotidienne, au milieu de ces provinces anglaises, de compatriotes échelonnés tout le long de la route, et les longues conversations pleines de charme et d'enseignements qu'on ne manque pas de nouer avec eux, et comprenant tout le plaisir qu'on a de parler sa langue, si loin de son pays, vous ne m'en voudrez pas si, cédant aux entraînements de ces rencontres, je vous ai en apparence quelque peu négligé.

Et puisque j'ai ainsi gagné le terme de mon voyage, je commencerai par vous parler de la Colombie Britannique, cette partie occidentale du Dominion, dont les Montagnes Rocheuses et les Selkirks font à l'Est une véritable Suisse Canadienne, à laquelle Son Excellence le marquis de Lorne a prêté une aussi grande vogue qu'à sa sœur d'outre-mer, et dont les côtes, où des montagnes, hautes de 5,000 à 6,000 pieds, s'avancent jusqu'aux bords de la mer, couvrant d'innombrables promontoires entre lesquels pénètrent profondément de longues baies étroites, accessibles pour la plupart aux grands steamers, rappellent sans désavantage les Fjords si vantés en Europe des côtes de la Norvège.

La Colombie Britannique, qui est entrée dans la Confédération Canadienne en 1871, comprend toutes les anciennes possessions anglaises de la côte occidentale du Pacifique, connues originairement sous le nom Nouvelle-Georgie et de Nouvelle-Calédonie, les îles de Vancouver et de Reine-Charlotte, les autres îles moins importantes de la côte et la presque totalité des innombrables îles des détroits de Juan de Fuca, dont au-dessous du 49<sup>e</sup> parallèle la moitié appartient aux Etats-Unis d'Amérique, dont le territoire de Washington fait place au sud et à l'est à l'extrémité méridionale de l'île de Vancouver.

Une contrée qui rappelle à la fois la Suisse et la Norvège ne peut manquer d'être accidentée, et pour vous en donner une idée, je vais vous indiquer les différentes hauteurs au-dessus du niveau de la mer de quelques stations du chemin de fer Pacifique Canadien.

En suivant la grande voie ferrée continentale, à laquelle je consacrerai une étude spéciale, on entre en Colombie au sommet des Montagnes Rocheuses, à Stephen. L'altitude de la station est de 5,296 pieds. Le sommet de la montagne du même nom atteint 13,000 pieds. De là, nous descendons à Donald, où nous traversons la Colombie pour la première fois (altitude 2,530 pieds) Soit une différence de niveau de 2,766 pieds pour deux stations distantes l'une de l'autre de 62 milles, soit une pente moyenne supérieure à 44 $\frac{1}{2}$  pieds par mille. A Selkirk-Summit, nous sommes remontés à 4,300 pieds et nous courons le long du flanc d'une chaîne de montagnes, dont la plus élevée, Sir Donald, domine la ligne de plus de 7,500 pieds.

Nous descendons de nouveau, et sur un certain parcours à raison de 116 pieds par mille; à Revelstoke, au second passage de la Colombie, nous ne sommes plus qu'à 1,475 pieds. Le Gold Range, la troisième chaîne de montagnes, nous reportera aux environs de 2,000 pieds, à Summit Lake. Au lac Shuswap, nous retomberons à 1,300 pieds; à Kamloops, confluent des deux bras de la rivière Thompson, nous ne sommes plus qu'à 1,150 pieds; à Lytton, où

la rivière Thompson tombe dans le Fraser, nous sommes descendus à 675 pieds, et quand nous quitterons le Fraser, 54 milles plus bas, nous ne serons plus qu'à 200 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Vous pensez aisément que la ligne ne manque pas de pittoresque, sur un parcours aussi accidenté; mais vous ne pourrez jamais vous en faire une idée; j'essaierai vainement sans doute de vous en donner un aperçu, la tâche sera ingrate, mais ne serait-ce que pour mieux en garder le souvenir, j'entreprendrai d'esquisser un rapide croquis de ces fuyants tableaux.

Je m'en tiendrai pour le moment à cet exposé sommaire et incomplet de l'orographie et de l'hydrographie de la Colombie, et après avoir dit quelques mots de son histoire et de son merveilleux climat, je vous ferai un petit tableau des villes les plus importantes ou les plus intéressantes à notre point de vue qui sont desservies par le Chemin de fer Pacifique Canadien.—(A suivre).

EMILE CASTEL.

## CAUSERIE AGRICOLE

### SOINS À DONNER AUX ANIMAUX PENDANT L'HIVER.

Depuis quelque temps, nous appuyons fortement sur les soins d'hygiène et de nourriture à donner aux animaux pendant la stabulation. En effet, voici le temps arrivé où le bétail doit requérir les soins les plus attentifs et les plus assidus de la part du propriétaire d'une ferme qui doit avoir l'œil constamment ouvert, afin de s'assurer que ces soins ne manquent pas de la part de ceux qui sont chargés de les donner aux animaux.

Rien ne peut démontrer autant la nécessité de cette surveillance que les paroles suivantes qu'adressait un cultivateur à un de ses voisins: "Vous ne sauriez croire combien je suis dans l'embarras; je possède, comme vous le savez un grand nombre d'animaux et je n'ai pour les soigner que des serviteurs indifférents et brutaux qui abiment mes bêtes, parce qu'ils ne savent que les frapper et non les gouverner, à ce point que mes chevaux deviennent intraitables et difficiles à conduire. Ainsi en voici un exemple: Mes occupations avaient nécessité de ma part une absence de quelque temps. Au retour, dès le premier jour de mon arrivée, je commandai à un de mes serviteurs d'atteler le cheval dont je me servais habituellement. L'entendant se démener après mon cheval, sans voir arriver la voiture, j'accours à l'écurie et je le trouve frappant mon cheval dans tous les sens avec la plus grande brutalité. Je le repousse vivement en lui disant: "Je vais te montrer comment on dirige un cheval et comment on s'en fait obéir sans même le toucher." Je laisse mon cheval se remettre pendant une minute des coups qu'il a reçus, puis je me place à sa tête et lui fais signe de rancoler; quoique encore craintif, le cheval se laisse facilement atteler. Ce cheval, que j'avais élevé moi-même était auparavant des plus dociles."

La conduite et les soins du bétail ne doivent pas être confiés au premier venu, sans examen de ce qu'il peut être capable. En effet, pour ne parler que du cheval, qu'on ne prenne aucune précaution à son égard lorsqu'il a chaud, c'est suffisant pour mettre sa vie en danger, et cela peut arriver tous les jours et

plusieurs fois par jour ; il faut donc savoir ce qu'on a à faire selon les circonstances.

Nous parlerons aujourd'hui des soins à donner aux bêtes à cornes à l'étable.

Les bêtes à cornes doivent être logées à l'aise, sainement et confortablement.

On doit les entourer de tous les soins utiles à leur fécond développement, à leur destination spéciale, soit pour la boucherie, soit pour le lait ; les soins d'hygiène doivent être scrupuleusement observés à leur égard, car il vaut mieux prévenir les maladies chez les animaux que d'avoir à les guérir ; il faut enfin veiller à leur perfectionnement par une nourriture appropriée à leurs besoins.

Le bétail à l'étable comme aux champs, partout et toujours, doit être gouverné avec sollicitude ; on doit le soumettre à des traitements raisonnables, plutôt doux que sévères, car la sévérité est aussi dangereuse à l'égard des bêtes à cornes qu'elle l'est pour les chevaux.

Les étables doivent être bien aérées et d'une propreté irréprochable ; éviter les courants d'air. On n'y doit pas sentir une chaleur suffocante, ni le dégagement des gaz infectes. L'air doit toujours y être pur, les murailles y être toujours sèches afin que les bêtes n'y soient jamais en sueur.

La disposition des fenêtres des étables doit être établie de manière à élever ou à abaisser à volonté la température de chaque local, à en augmenter ou à en diminuer la lumière.

A chaque animal adulte, bœuf ou vache, on doit lui assurer un espace suffisant, afin qu'il ne soit pas à la gêne, trop entassé l'un contre l'autre. On doit se rappeler que les jeunes bêtes ont besoin de plus de liberté dans leurs mouvements que les bêtes adultes.

Tout, dans l'étable, doit être disposé de manière à ce que la circulation de l'air soit libre et prompte, le plancher sec et sain, l'égouttement des urines facile, et l'enlèvement des fumiers commode.

Rien, à l'étable, ne doit troubler le bétail, ni gêner ses mouvements ; il doit avoir à sa disposition une litière suffisante pour ne point se salir en se couchant.

La litière pourra n'être faite que tous les huit jours, mais chaque jour une bonne couche de litière fraîche doit être étendue sur l'ancienne. Quand on enlève l'ancienne litière pour la déposer sur le tas de fumier, il faut avoir soin de la secouer avec la fourche, de manière à ce que chaque couche soit bien unie et que le fumier ne soit jamais roulé. Une rigole doit être établie sur toute la longueur de manière à recevoir toute l'urine qui s'écoule, et à la conduire, au moyen d'une autre petite rigole, dans le réservoir au purin. Une vache produit en moyenne, par 24 heures, un pied cube d'urine ; c'est sur cette donnée qu'il faut calculer les dimensions du réservoir à purin.

On doit balayer les rigoles au moins une fois par jour et les laver deux fois par semaine.

*Soins de nourriture à donner au bétail.*—Si l'on donne peu de nourriture au bétail, nécessairement il rendra peu. Bien nourri, le bétail coûte ; mal si on le nourrit mal, il coûte plus encore. Ce n'est certes pas une économie, sous prétexte qu'on a peu de fourrages dans le fenil, que de le chétiver afin d'en avoir assez pour le nourrir tant bien que mal jusqu'à la prochaine sai-

son des pâturages ; il vaut mieux, dans ce cas, hiverner moins d'animaux, afin de leur assurer une ration d'entretien qui permet de les garder en bon état tout le temps de la stabulation.

Chaque espèce d'animaux doit recevoir le genre de nourriture le mieux approprié à sa nature et au service qu'on veut en tirer. Ainsi les vaches laitières doivent recevoir les aliments les plus aqueux, c'est-à-dire qui contiennent le plus d'eau ; les bêtes de travail, les substances qui, tout en nourrissant bien, donnent le plus de vigueur ; les bêtes à l'engrais, les aliments les plus nutritifs. La ration doit être calculée sur le poids de l'animal et son âge : connaissance qui peut être acquise par l'observation et l'expérience pratique.

En général, le passage, ou d'une nourriture à l'autre, ou d'une ration plus forte à une ration plus faible, et réciproquement, ne s'effectuera jamais brusquement, mais progressivement.

La ration fournie ne doit jamais dépasser la quantité que l'économie animale peut utiliser, car alors tout l'excès passe à travers les organes digestifs sans produire d'effets. Cette trop grande abondance d'aliments est souvent funeste à la santé des animaux, et c'est là une raison qui demande de ne pas donner de nourriture à l'excès au bétail. Il est vrai que dans ce cas le fumier est augmenté d'autant ; mais cette amélioration est produite à un prix que le fumier ne saurait rendre.

Il y aura toujours un rapport convenable entre le volume et la qualité nourrissante des aliments. Les animaux qui ruminent ont besoin d'avoir l'estomac bien rempli. C'est pourquoi les grains leur conviennent peu ; on doit en user que sobrement.

Il y aura de même toujours un rapport convenable entre la matière solide et l'eau. La nourriture ne sera jamais tellement aqueuse que l'animal n'ait plus besoin de boire. C'est pourquoi les racines ne doivent jamais former plus des deux tiers de la ration.

La valeur des aliments peut être augmentée par une bonne préparation et par la variété de nourriture. Cet axiome est un élément de fortune ; il faut donc le mettre en pratique.

Les animaux ne doivent jamais être nourris exclusivement de racines, car un tel régime leur occasionnera infailliblement la diarrhée, troublera leur organisation et les affaiblira. L'excès des racines, d'ailleurs, est consommé en pure perte.

Le foin ne doit jamais composer toute la ration du bétail, mais figurer toujours pour une partie. On donnera le foin aux bêtes de travail, le regain aux bêtes à l'engrais et aux vaches.

La paille ne doit jamais non plus être donnée seule. Seule, la paille est un très mauvais fourrage et le plus cher de tous. Mais un mélange avec des grains, et surtout avec des racines, la paille peut remplacer le foin en tout ou en partie.

Les racines, lorsqu'elles sont données aux animaux, doivent être découpées. Cela se fait, soit avec un coupe-racines, soit avec une lame en S emmanchée au bout d'un bâton.

Les grains ne doivent jamais être donnés entiers, mais toujours grossièrement moulus et trempés.

Les fourrages, la paille surtout, peuvent être hachés en partie, et, mieux encore détrempés.

On fera aussi les soupes avec les balles de grains, les gousses de farineux, puis de la paille et du foin hachés; on y ajoutera des patates cuites, du grain cencassé, du son, etc.

On ne fera point cuire les soupes sur le feu; il suffira, pour ramollir les substances qui les composent et les rendre plus nourrissantes, but que l'on se propose, de verser dessus de l'eau bouillante.

Les soupes ne doivent jamais être données aux animaux, chaudes, mais tièdes; il en sera de même pour tout aliment liquide. On doit mettre tremper le soir ce qu'il faut pour le matin, et le matin pour donner le soir.—(A suivre.)

**Exposition agricole et industrielle du comté de l'Islet.**

Nous publions avec plaisir la liste des prix accordés aux heureux concurrents à l'exposition agricole et industrielle du comté de l'Islet, qui a eu lieu à St Jean Port-Joli le 27 septembre dernier, à la demande des directeurs de la Société d'agriculture du comté de l'Islet.

La société d'agriculture du comté de l'Islet, nous sommes heureux de le constater, marche de plus en plus dans la voie du progrès agricole; car, à chaque exposition, nous remarquons de la part d'un certain nombre de cultivateurs une émulation qui leur fait grand honneur et que nous voudrions voir partagée par la masse des cultivateurs de ce comté. Il ne suffit pas d'assister en spectateurs à ces expositions, mais le véritable intérêt des cultivateurs exige que chaque cultivateur y prenne part en y exhibant de ses produits agricoles ou industriels.

Malgré le temps défavorable à cette exposition, le nombre des exposants était considérable et les prix chaudement disputés par la bonne qualité des produits. Nous devons féliciter les ménagères des soins qu'elles apportent à la fabrication du beurre, puisque sur les trente tinettes de beurre présentées au concours, les juges étaient fort embarrassés à qui décerner les prix. Le département des lainages et toiles accuse une grande habileté de la part des dames du comté de l'Islet pour la fabrication des étoffes, flanelles et toiles.

Les exposants de sucre d'érable étaient nombreux, et la qualité du sucre démontre assez le soin que l'on apporte à sa bonne fabrication; tout le sucre exposé était certainement de choix.

Nous félicitons M. Verreault, secrétaire de la société d'agriculture, des améliorations nouvelles qu'il a apportées pour le classement des animaux dans les différentes sections: ce qui facilite le travail des juges. Nous espérons qu'à la prochaine exposition, il verra à ce que les grains, beurre, sucre, etc., aient aussi une bâtisse à part.

Les amateurs de chevaux constatent que l'élevage des chevaux reçoit une grande attention de la part des cultivateurs, à en juger par les nombreux sujets de choix entrés au concours.

Le bétail n'était pas nombreux, mais de choix. Notre habile éleveur M. Eugène Casgrain, arpenteur, de l'Islet, a obtenu les premiers prix pour les porcs et les moutons. Aux cultivateurs qui désireraient améliorer leurs troupeaux de moutons, nous leur conseillons de s'adresser à M. Casgrain qui a actuellement à vendre des moutons South-Down et Schropshires qui ont obtenu des premiers prix à nos expositions provinciales.

Voici la liste des prix accordés.

Etalons de 3 ans et plus.—1er prix, Lucien Dubé; 2e, Désiré Morin; 3e, Georges Ouellet; 4e, Thadée Francœur; 5e, Anselme Dubé.

Etalons de 2 ans.—1er prix, Anselme Dubé; 2e, Calixte Pelletier; 3e, Frs Bérubé; 4e, Joseph Bois.

Etalons d'un an.—1er prix, Alphonse Pelletier; 2e, Pierre Pelletier; 3e, Philias Chouinard.

Juments poulinières, 4e classe.—1er prix, Alphonse Pelletier; 2e, Charles Morin; 3e, Joseph Arton; 4e, Cyprien Caron; 5e, Joseph Carrier.

Juments poulinières, 5e classe.—1er prix, J. B. Dupuis; 2e, Lucien Bélanger; 3e, Charles Morin; 4e, Eusèbe Caron.

Pouliches de 3 ans.—1er prix, Raphaël Blanchet; 2e, Eugène Casgrain; 3e, Lévis Duval; 4e, Désiré Jean.

Pouliches de 2 ans.—1er prix, Georges Odilon Pelletier; 2e, Luc Dupuis; 3e, Louis Blanchet; 4e, Désiré Jean.

Pouliches d'un an.—1er prix, Prudent Fournier; 2e, Saluste Pelletier; 3e, Frédéric Bélanger; 4e, François Chamard.

Chevaux de traits.—1er prix, Magloire Picard; 2e, Frédéric Bélanger; 3e, Elzéar Arton; 4e, Anselme Dubé; 5e, Pierre et Elizé Pelletier.

Taureaux de 3 ans.—Ayrshires.—1er prix, Joseph Bois; 2e, Jules Dupuis.

Croisés.—1er prix, Désiré Jean; 2e, Joseph Arton; 3e, Louis Bélanger; 4e, Antoine Lavoie.

Taureaux 2 ans Ayrshires.—Prix, Alexis Blais.

Croisés.—1er prix, Désiré Jean; 2e, Louis Bélanger; 3e, Lucien Bélanger; 4e, Onésime Fournier.

Taureaux d'un an, croisés.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Philéas Chouinard; 3e, Arthur Talbot.

Veaux mâles Ayrshires.—1er prix, Frédéric Bélanger; 2e, Thadée Francœur.

Croisés.—1er prix, Zéphirin Miville; 2e prix, Louis Bélanger; 3e, J. B. Castonguay; 4e, Ferdinand Carou; 5e, Lucien Bélanger.

Vaches à lait, Ayrshires.—1er prix, Charles Duval; 2e, Alexis Blais; 3e, Eugène Casgrain.

Croisées.—1er prix, Charles Duval; 2e, Raphaël Dubé; 3e, Alexis Blais; 4e, Eugène Casgrain; 5e, Boniface Bélanger; 6e, Rév Jos. Laguëux.

Taures de 2 ans, croisées.—1er prix, Louis Bélanger; 2e, Anselme Dubé; 3e, Joseph Arton; 4e, Zéphirin Miville; 5e, Alexis Blais.

Taures d'un an, Ayrshires.—Prix, Joseph Bois.

Croisées.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Anselme Dubé; 3e, Joseph Arton; 4e, Joseph Robichaud; 5e, Alphonse Pelletier.

Veaux femelles, Ayrshires.—Prix, Alexis Blais.

Croisés.—1er prix, Louis Bélanger; 2e, Charles Duval; 3e, Frédéric Bélanger; 4e, Lucien Bélanger; 5e, J. B. Castonguay.

Béliers de deux ans.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Daniel Gagné; 3e, Anselme Dubé; 4e, David Chouinard.

Béliers d'un an.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Onésime Morin; 3e, Lévi Charretier; 4e, P. G. Verreault.

Béliers de l'année.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Daniel Gagné; 3e, Boniface Bélanger; 4e, Xavier Fortin.

Brebis de 2 ans.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Boniface Bélanger; 3e, David Chouinard; 4e, Louis Bélanger; 5e, Daniel Gagné.

Brebis d'un an.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Lévi Charretier; 3e, Daniel Gagné; 4e, David Chouinard.

Agnelles.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Daniel Gagné; 3e, Frédéric Bélanger; 4e, Onésime Morin.

Verrats de l'année.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Eusèbe Pelletier; 3e, Cyrille Lemieux.

Trénes d'un an.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Raphaël Dubé; 3e, Frédéric Bélanger; 4e, Lucien Bélanger.

Trénes de l'année.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Anthime Lemieux; 3e, Antoine Lavoie.

Mil.—1er prix, Anselme Fournier; 2e, Louis Bélanger; 3e, Xavier Ganlin; 4e, Cyprien Toussaint.

Tabac en feuilles.—1er prix, Joseph Carrier; 2e, Louis Ouellet.

Beurre.—1er prix, Lucien Bélanger; 2e, Cyrille Lemieux; 3e, Magloire Francœur; 4e, David Chouinard; 5e, Lévi Charretier; 6e, Octave Dubé.

Sucre.—1er prix, Arthur Talbot; 2e, Antoine Gagnon; 3e, Anicet Lord; 4e, Anselme Dubé.

Savon.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Octave Conlomba.

Tabac manufacturé.—1er prix, Louis Ouellet; 2e, Cyprien Terriault.

Volailles.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Alexis Blais; 3e, Rév Jos. Laguëux.

Oies.—1er prix, Boniface Bélanger; 2e, Octave Dubé; 3e, Jacob Gagnon.

Étoffe foulée.—1er prix, Anicet Lord ; 2e, Xavier Gaulin ; 3e, Lévi Duval ; 4e, Ignace Juneau ; 5e, Onésime Fournier ; 6e, Edouard Robichaud ; 7e, Alfred Caron ; 8e, Lévi Charrolier.

Étoffe non foulée.—1er prix, Louis Bélanger ; 2e, Gaspard Bois ; 3e, Ignace Juneau.

Petite étoffe.—1er prix, Gaspard Bois ; 2e, Onésime Morin ; 3e, David Chouinard ; 4e, Louis Ouellet ; 5e, Alfred Caron ; 6e, Louis Bélanger ; 7e, Edouard Robichaud.

Flanelle.—1er prix, Zéphirin Miville ; 2e, Louis Bélanger ; 3e, Gaspard Bois ; 4e, Joseph Bois ; 5e, Lucien Dubé ; 6e, Arthur Talbot ; 7e, Benoit Cyp. Pelletier ; 8e, Louis Onellet.

Toile.—1er prix, Xavier Gaulin ; 2e, Lucien Bélanger ; 3e, Cyprien Terriault ; 4e, Georges Pelletier, Noël ; 5e, Alfred Caron ; 6e, François Chamard.

Couvertes.—1er prix, Dr N. Lavoie ; 2e, Joseph Bois ; 3e, Daniel Gagné.

Couvre-pieds.—1er prix, Dr N. Lavoie ; 2e, Arthur Talbot ; 3e, Octave Dubé ; 4e, Cyprien Terriault.

Tricot.—1er prix, J. B. Dupuis ; 2e, Antoine Gagnon ; 3e, Lévi Charrolier ; 4e, Rév. Jos. Lagueux.

### Exposition de la Société d'horticulture du comté de l'Islet.

Voici la liste des prix accordés par cette Société à l'exposition de fruits, légumes, etc., tenue à St-Jean Port-Joli le 23 septembre dernier :

#### POMMES :

Fameuses.—1er prix, Rév. Jos. Lagueux ; 2e, Mde S. C. Roy ; 3e, Aug. Dupuis.

Duchesses.—1er prix, Léandre Desrosiers ; 2e, Alexis Blais ; 3e, Dr N. Lavoie.

St-Laurent.—1er prix, J. B. Dupuis ; 2e, Aug. Dupuis.

Calvilles (jaunes).—1er prix, François Bérubé ; 2e, Arthur Talbot.

Calvilles (rouges).—1er prix, Arthur Talbot ; 2e, P. G. Verreault ; 3e, François Bérubé.

Astracan.—1er prix, J. B. Dupuis ; 2e, Arthur Dechène ; 3e, Aug. Dupuis.

Bourassa.—1er prix, Arthur Dechène ; 2e, François Bérubé.

Pommes grises.—1er prix, Arthur Dechène ; 2e, Aug. Dupuis.

Pommes pêches.—1er prix, Dr N. Lavoie ; 2e, Dr N. Dion.

Pommes, noms inconnus.—1er prix, P. G. Verreault ; 2e, Jos. Bois ; 3e, Michel Ancil.—Mention honorable : Camille Pouliot.

Collection de pommes du Canada.—1er prix, Aug. Dupuis ; 2e, Thadée Francœur ; 3e, Arthur Dechène.

Collection de pommes étrangères.—1er prix, Arthur Dechène ; 2e, Aug. Dupuis.

Pommes de Sibérie.—1er prix, Arthur Talbot ; 2e, Dr N. Lavoie ; 3e, L. Desrosiers.

Collection de pommes de Sibérie.—1er prix, Léandre Desrosiers ; 2e, Aug. Dupuis ; 3e, Louis Lapointe.

#### PRUNES :

Prunes bleues, Damas.—1er prix, Charles Duval ; 2e, Dr N. Lavoie ; 3e, Dr N. Dion ; 4e, Mme S. C. Roy ; 5e, P. G. Verreault ; 6e, Joseph Bois.

Prunes blanches.—1er prix, Dr N. Lavoie ; 2e, Onésime Morin ; 3e, Charles Duval ; 4e, Rév. M. Bacon ; 5e, Dr N. Dion ; 6e, P. G. Verreault.

Collection de prunes étrangères.—1er prix, Auguste Dupuis ; 2e, Dr N. Lavoie ; 3e, Alexis Blais.

Cerises de France.—Prix, Thadée Francœur.

Raisin.—1er prix, Dr N. Dion ; 2e, Dr N. Lavoie ; 3e, Rév. Jos. Lagueux ; 4e, P. G. Verreault.

Gelée.—1er prix, Eugène Casgrain ; 2e, Louis Duval.

Vin de fruits.—1er prix, Thadée Francœur ; 2e, Arthur Talbot ; 3e, Rév. Frère Chrysostôme.

Vin de raisin.—1er prix, Rév. Jos. Lagueux ; 2e, Eugène Casgrain ; 3e, Dr N. Lavoie.

Poires.—Prix extra, P. G. Verreault.

Choux.—1er prix, Thadée Francœur ; 2e, Rév. M. Bacon ; 3e, Rév. Frère Chrysostôme.

Choux de Siam.—1er prix, Rév. Frère Chrysostôme ; 2e, Rév. M. Bacon ; 3e, Mme S. C. Roy.

Oignons blancs.—1er prix, Rév. Jos. Lagueux ; 2e, Joseph Bois ; 3e, Charles Duval.

Oignons français.—1er prix, Charles Duval ; 2e, Rév. Frère Chrysostôme ; 3e, Félix Dubé.

Carottes courtes.—1er prix, Rév. M. Bacon ; 2e, Rév. Frère Chrysostôme.

Betteraves.—Prix, Rév. Frère Chrysostôme.

Miel.—1er prix, Louis Lapointe ; 2e, Alexis Blais.

Ruches d'abeilles.—1er prix, Louis Lapointe ; 2e, Alexis Blais.

Fleurs en pots.—1er prix, Louis Duval ; 2e, Auguste Dupuis ; 3e, Rév. Jos. Lagueux.

Fleurs coupées.—1er prix, Louis Duval ; 2e, Charles Duval ; 3e, Dr N. Lavoie ; 4e, Auguste Dupuis.

Dahlias.—1er prix, Charles Duval ; 2e, Louis Duval ; 3e, Dr N. Lavoie.

Décorations.—1er prix, P. G. Verreault ; 2e, Rév. Jos. Lagueux ; 3e, Mme S. C. Roy.

Panier de prunes.—1er prix, Dr N. Lavoie ; 2e, Léandre Desrosiers.

Blé d'inde.—1er prix, Eugène Casgrain ; 2e, Rév. M. Bacon ; 3e, Thadée Francœur.

Melons.—Prix, Félix Dubé.

Citrouilles.—Prix, Joseph Bois.

Insectes.—1er prix, P. G. Verreault ; 2e, Auguste Dupuis.

Branches de prunier ou cerisier infestées par la gomme.—1er prix, Thadée Francœur ; 2e, P. G. Verreault ; 3e, Auguste Dupuis.

*Note de la rédaction.*—Nous publierons dans un prochain numéro de la Gazette des Campagnes notre appréciation des travaux importants accomplis par la Société d'horticulture du comté de l'Islet qui, par ses expositions de fruits, légumes, etc., mérite d'être classée au nombre des sociétés d'horticulture les plus importantes de la Province de Québec.

### Soins à apporter à la nourriture des chevaux.

Un médecin anglais, le docteur Page, a publié un long travail sur l'hygiène des chevaux. Parmi les causes de maladies les plus fréquentes des chevaux, l'éminent hygiéniste range, sans hésiter, l'habitude de faire travailler l'animal aussitôt après avoir mangé, ou encore de le faire manger après une grande fatigue, avant qu'il ne soit complètement reposé.

Il estime que deux repas par jour suffisent pour subvenir aux travaux les plus fatigants. "Une heure de repos, dit-il, répare beaucoup mieux que tout repos supplémentaire. Le repas du matin doit être donné, autant que possible, d'assez bonne heure, pour que la digestion soit terminée avant que le cheval se remette au travail ; le repas du soir, assez longtemps après la fatigue.

Il ne faut pas mettre les chevaux à l'engrais comme des cochons ; il faut leur faire des muscles. Un peu plus de nourriture l'hiver que l'été pour la même besogne.

Il est incontestable que le repas du soir est celui qui profite le mieux au cheval ; aussi doit-on réserver pour ce repas, la meilleure portion de la ration journalière d'avoine.

La formule suivante, pour fourrage économique nous vient également d'Angleterre :

"Prendre une partie d'avoine écrasée grossièrement, ou moulue ; une partie de bon foin de prairie ; deux parties de bonne paille quelconque, de préférence de blé ou d'orge.

Couper, au hache-paille, foin et paille en brin d'un demi pouce de long ; au moment de donner aux chevaux, arroser d'eau légèrement salée, et mêler bien le tout dans la mangeoire.

Si l'on adopte cette recette, les râteliers ne sont pas nécessaires. Le cheval qui a besoin de six heures



de temps pour consommer quinze livres de foin ordinaire, ne mettra pas plus de vingt cinq minutes à consommer poids égal du fourrage indiqué; on peut économiser facilement un quinzième d'avoine par ration. Sous cette forme, aucune déperdition de fourrage, facilite d'en transformer ample provision sous un petit volume; économie de temps pour le cheval, qui en aura d'autant plus pour se reposer.

Nous rappelons à ce sujet, que les Anglais—nos maîtres pour les questions chevalines—ont un véritable culte pour les fourrages courts et bien préparés—Pas d'écurie, sans concasseur pour les graines et sans hache-paille pour les fourrages longs.

**L'emploi du bœuf pour le travail.**

Un fait singulier et bien surprenant, c'est qu'on se sert de moins en moins de la force du bœuf pour les travaux d'une ferme; presque généralement on préfère le cheval. Où le bœuf était presque exclusivement employé comme bête de trait, on se sert du cheval.

Pourtant, le bœuf qui, sans perdre sa croissance, a gagné sa vie en travaillant de deux ans et demi à cinq ans, doit laisser plus de profit à son éleveur que celui qu'on envoie à la boucherie sans avoir jamais porté ni le joug ni le collier.

D'autre part, nos chevaux de trait prendraient un meilleur développement, ils se tueraient moins, si, aidés par des bœufs de modique entretien, ils travaillaient moins tôt et moins forts. Les terres elles-mêmes pourraient recevoir des labours plus nombreux et plus soignés. Les labours les plus rudes et les plus profonds surtout, qu'il est indispensable de donner aux sols argileux et compacts qui fatiguent tant les attelages de chevaux seraient mieux et aussi vite exécutés par les attelages de bœufs.

Comparé au cheval, le bœuf se contente d'un repas moins soigné que le cheval. Cela tient évidemment à sa qualité de ruminant. Les aliments étant mieux broyés, mieux digérés, font plus de profit.

Enfin, que le bœuf soit atteint par un accident mortel, il ne subira souvent qu'une dépréciation relativement-restrainte, car il pourra, dans la plupart des cas, être utilisé comme animal de boucherie.

C'est surtout au petit cultivateur que le bœuf rend des services. Qu'il n'ait donc pas de fausse honte et qu'il renonce, sauf dans quelques cas particuliers, à la plus belle conquête que l'homme ait jamais faite.

**Choses et autres.**

*Fabrication du sucre de betteraves à Berthier (en haut).*—La grande manufacture de sucre de betteraves de Berthier a commencé ses opérations le 24 octobre dernier. *L'Etoile du Nord* informe que plusieurs milliers de tonnes de betteraves sont rendues à destination, et plus de cent personnes sont employées à la fabrication du sucre. Tout le monde semble être content de voir enfin marcher une manufacture qui procurera du travail à tant d'ouvriers et qui amènera l'activité et le progrès dans la ville et le comté de Berthier.

*Avoine fermentée pour l'alimentation des chevaux.*—On augmente sensiblement la puissance nutritive de l'avoine en la mouillant préalablement avec de l'eau très chaude, égouttant après six heures, pour ne la donner à l'animal que quarante-huit heures après. Cette opération peut se faire en pratique, d'une manière graduée, au moyen de trois bacs contenant chacun une quantité d'avoine égale à la consommation journalière.

**RECETTES**

*Conservation de peaux de lapin, de chat, de loutre, etc.*

Quelques personnes veulent-elles conserver pendant quelque temps les peaux de lapin, de chat, de loutre, etc., avant de les donner au préparateur qui en tirera parti; voici un moyen très simple:

Au moyen de petites pointes on étend la peau encore fraîche sur une planche, le poil en dessous; on fait une solution d'alun dans l'eau bouillante (une once par pinte), et pendant plusieurs jours on passe à plusieurs reprises chaque jour cette solution sur la peau; elle se débarrasse ainsi des parties grasses et se conserve ensuite pendant longtemps.

*Emploi du persil dans les saignements de nez, etc.*

Le persil peut être employé pour les hémorragies; c'est-à-dire qu'il arrête avec succès l'émission du sang dans les saignements de nez, dans les blessures, etc.

On pèle le persil, et suivant le cas on l'applique sur la plaie, ou on en bourre les narines. Ce remède est facile, économique et sans danger. Dans ce cas, il faut se garder de confondre la ciguë avec le persil, deux plantes qui se ressemblent fort.



ON RECEVRA à ce bureau, jusqu'à Vendredi, le 23-Novembre prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription, "Soumission pour Travaux de New-Carlisle," pour la construction d'un prolongement au quai de New-Carlisle, comté Bonaventure, Québec, d'après les plans et devis, que l'on pourra voir sur demande, chez Thos I. Caldwell maître de poste, à New-Carlisle, et au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, où l'on pourra se procurer des formules de soumissions.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules imprimées fournies et portant leurs véritables signatures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, égal à cinq pour cent du montant qui y est inscrit, payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics; ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL,  
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, }  
Ottawa, 27 octobre 1888. }  
8 novembre 1888.—2

**LE PRIX COURANT**

Journal hebdomadaire

Sous le patronage de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec.

*Journal du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.*

Bureau: No. 32, rue St Gabriel, Montréal.

Prix d'abonnement: Montréal, par an \$2; Canada et les Etats-Unis, \$1.50; France, francs 12.50.

Publié par "La Société de publication commerciale."

MONIER ET HELBRONNER,  
Gérants, à Montréal,





## CANAL DU SAULT STE - MARIE.

### AVIS AUX ENTREPRENEURS.

LES TRAVAUX pour la construction du canal ci-dessus mentionné, annoncées pour être adjugées le 23 Octobre, sont inévitablement ajournées aux dates suivantes :

Les soumissions reçues jusqu'à

**Mercredi, le 7e jour de Novembre prochain.**

Les plans et devis seront prêts à être examinés à ce bureau et au Sault Ste Marie, le et après

**Mercredi, le 24e jour d'Octobre prochain.**

Par ordre,

A. P. BRADLEY,  
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,

Ottawa, 27 septembre 1888,

11 octobre 1888.—4

*J. ELZEAR POULIOT, Avocat,*

Commissaire des Cours du Nouveau-Brunswick.

**Bureau : Maison Frenette, rue de la Cour,**

Fraserville, P. Q., Canada.

19 juillet 1888.—6 m.

### A VENDRE

CHEVAUX PERCHERONS ET NORMANDS,

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

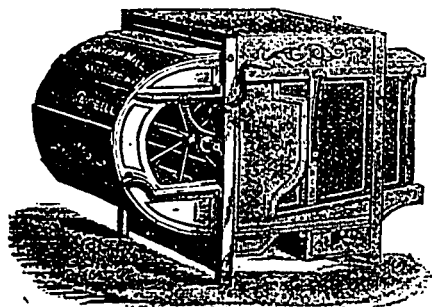
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

30, Rue St Jacques, MONTREAL

## Machine à Couper.



Rien de plus utile pour un cultivateur que les instruments aratoires comme les moissonneuses, charrues, batteuses, machine à couper la paille et les racines qu'on se procure à très bas prix chez

**R. J. LATIMER,**

92, rue McGill, Montréal.

401, rue St Vallier, St Sauveur, Québec.

4 Octobre 1888.—4

LES  
Celebres Lunettes  
DE  
B. Laurance



sont les meilleures pour soulager la vue, là où tous autres moyens ont été sans succès. Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada peuvent être vus chez L. A. Paquet, marchand, à Ste Anne de la Pocatière où ces lunettes sont en vente.

1er juin 1888.

## Ferme St-Gabriel

**J. ISRAEL TARTE & FRERE**

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

- I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.
- II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.
- III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.
- IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.
- V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.
- VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.
- VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.
- VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.
- IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps, mâles et femelles.

24 mai 1888.

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1888---Arrangement pour la saison d'été---1888.

Le et après lundi, 4 juin 1888, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.13
Pour Halifax et St-Jean.....	10.43
Pour Lévis.....	10.43
Pour Lévis.....	17.14
Pour la Rivière-du-Loup.....	17.14
Pour la Rivière-du-Loup.....	21.35

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 2 juin 1888

## Apprenti typographe demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la Gazette des Campagnes. Pour conditions d'engagement s'adresser à

FIRMIN H. PROULX, à

Ste Anne de la Pocatière.